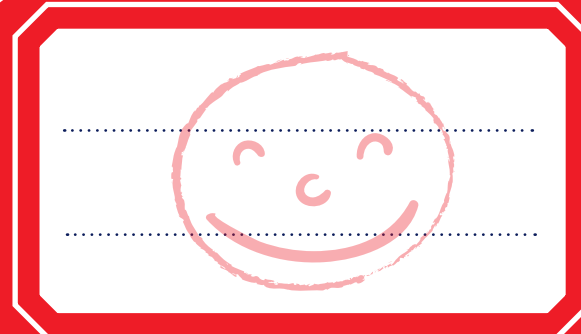


Le cancre : il dit non avec la tête, mais il dit oui avec le cœur ! I. Prévert

Je vais à l'école comm' un grand garçon. Prenez ma parole, je sais mes leçons. J'aime bien la classe, c'est toujours trop court ! La semaine passe, on dirait d'un jour. Et quand le soir tombe, je suis dans mon lit, je revois en songe, tous mes bons amis ! Pendant que tu étais sur la plage, le cartable rêvait ? Il rêvait d'avaloir des crayons, des cahiers... Le cartable rêveur C. Norac

Écrire Conjugaison de l'oiseau : j'écris à la pie, au geai, j'écrirai au pluvier, au roitelet ! Écris au Que j'écrive à la grive au bruant, écrit au Luc Bérinmont

J'écrivais au courlis J'écrirais sirli ! Que Écrivant au pipit. Soudain il efface tout les les dates le fou rire le



## Renseignements

Service éducation, jeunesse et sport

Villa des Alpes, 5 rue Doyen-Gosse,  
38700 La Tronche

☎ 04 76 63 33 40 ou 04 76 63 33 42

🕒 du lundi au jeudi le vendredi  
8h30 - 12h30 8h30 - 12h30  
13h30 - 17h 13h30 - 16h30



[www.ville-latronche.fr](http://www.ville-latronche.fr)



# L'écolier

## guide pratique vie scolaire

### 2021-2022

Mais à quoi jouent les crayons pendant les récréations ? Le rouge dessine une souris, le vert un soleil, le bleu dessine un radis, le gris une groseille. Le noir, qui n'a pas d'idée, fait des gros pâtés... Les jeux des crayons C. Albaut

prend et chiffres, les mots, et les noms, les phrases et les pièges et malgré les menaces du maître, sous les huées des enfants prodiges avec des craies de toutes les couleurs, sur le tableau noir du malheur, il dessine le visage du bonheur I. Prévert

# Les écoles de la ville **ABC**

## Écoles maternelles

Premiers lieux de découverte et d'apprentissage, les écoles maternelles accueillent les enfants de 3 à 5 ans. Ils sont encadrés par un enseignant assisté d'un agent municipal.

### École maternelle Coteau

6 chemin Saint-Jean  
tél. : 04 76 42 50 55

### École maternelle Carronnerie

12 rue Jean de la Fontaine  
tél. : 04 76 90 15 60



### Horaires de classe

Lundi, mardi, jeudi et vendredi  
de 8h30 à 11h30 et  
de 13h30 à 16h30



**Inscription** : l'inscription à l'école est obligatoire pour les entrées en petite section, CP, ou lors d'une arrivée dans l'école en cours de cycle. Période : janvier-février.

Prendre RDV à la Villa des Alpes : 04 76 63 33 42 ou  
scolaire@ville-latronche.fr



## La classe Sasse

### Service d'accueil scolaire et éducatif

Installée dans les locaux de l'espace Doyen Gosse, cette école spécialisée accueille des enfants handicapés âgés de 6 à 9 ans. Ils bénéficient d'une pédagogie adaptée, ainsi que des équipements de la Ville (piscine, bibliothèque...) et d'un service de restauration.

Les enfants sont admis après orientation par l'Éducation nationale.

Renseignements : 04 76 42 46 09

## Écoles élémentaires

Du cours préparatoire (CP) au cours moyen 2 (CM2), les enfants de 5 à 11 ans construisent les bases fondamentales de leurs connaissances.

### École élémentaire Coteau

6 chemin Saint-Jean  
tél. : 04 76 42 33 31

### École élémentaire Carronnerie

14 rue Jean de la Fontaine  
tél. : 04 76 18 27 91

# Sur le chemin de l'école

## La sécurité

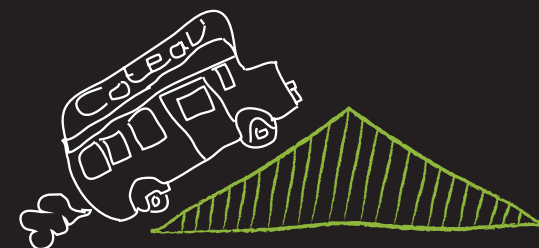
À l'école Coteau, un agent municipal régule la circulation des véhicules pour assurer la sécurité des enfants.

À la Carronnerie, des aménagements spécifiques ont été réalisés : dépose minute côté nord et aménagement du parking du gymnase côté sud.

La sécurité des enfants repose  
sur la vigilance et  
le respect des règles  
par les parents.

## Le Coteau bus

Cette navette, d'une capacité de 21 personnes, affrétée par la Ville, transporte matin et soir les enfants résidant dans la partie de la commune située au-dessus de la route de Chartreuse. Age minimum 3 ans révolus. Sur réservation, tarifs en fonction du quotient familial.



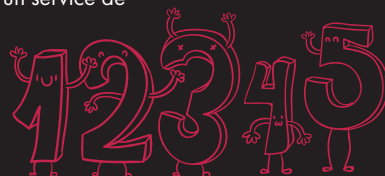
Renseignements : 04 76 63 33 42  
Service éducation, jeunesse et sport

## Info SMS abonnez-vous

La Ville vous propose un service d'information gratuit par SMS. Très utile pour les informations de dernière minute (grèves, etc.) ! Connectez-vous sur le site [www.ville-latronche.fr](http://www.ville-latronche.fr), cliquez sur l'onglet « info SMS » en haut à droite et suivez le guide. Vous pouvez choisir de suivre plusieurs rubriques dont garderie du matin, restauration scolaire, école Coteau, école Carronnerie...

Une fois votre compte créé, vous pouvez le modifier ou le supprimer à tout moment.

Renseignements : 04 76 63 77 46  
Service communication



# Loisirs, sport & musique

## Le Centre de loisirs

Le Centre de loisirs est ouvert le mercredi et pendant les vacances scolaires (fermeture à Noël et les quatre premières semaines d'août). L'équipe pédagogique accueille les enfants de 3 à 11 ans à la journée ou demi-journée et leur propose des activités variées et adaptées. Le centre est agréé par la direction départementale de la cohésion sociale et le tarif est calculé en fonction du quotient familial de la Caf.

### Inscription

Service éducation, jeunesse et sport  
tél. : 04 76 63 33 40

## La musique à l'école

Un professionnel musical intervient avec les enseignants dans les classes des deux écoles élémentaires.



## Le sport à l'école

Un éducateur sportif municipal intervient en soutien auprès des enseignants des classes élémentaires.

En complément, l'Usep (union sportive des écoles élémentaires) organise des tournois inter-écoles pendant le temps scolaire ou accompagne des projets spécifiques comme la Drôme à vélo, balade à roller...

Cette association propose également des activités après l'école : hand-ball, basket, gym, natation, waterpolo, arts graphiques, tennis de table.

**Renseignements : auprès de l'école**

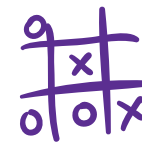


## Le chèque sport et culture

Il permet de bénéficier d'un avoir de 15 € sur une inscription à une activité sportive et culturelle annuelle proposée par une association de la ville. Il est offert par la Ville aux Tronchois de 6 à 15 ans.



# Accueil périscolaire



## La garderie du matin

Elle débute à 7h45 et est gratuite à partir de 8h pour échelonner la circulation aux abords des écoles. Au-delà de 8h10, les parents devront attendre à l'extérieur l'ouverture normale des portes par les enseignants.

**Tarifs selon quotient familial**

## La restauration scolaire

Elle est proposée entre 11h30 et 13h20 les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Des agents de restauration et des animateurs diplômés (Bafa) assurent le bon déroulement de ce temps de repas et de pause. Les enfants des maternelles sont encadrés par les Atsem. La restauration est assurée en liaison froide, les plats sont réchauffés sur place, ce qui garantit l'hygiène et la qualité. L'équilibre alimentaire est particulièrement surveillé. Des produits locaux et issus de l'agriculture biologique sont intégrés dans chaque repas (en moyenne, sur 4 composantes des repas, 3 sont bio, ainsi que le pain).



**Tarifs selon quotient familial**

## La Récréative

Des jeux récréatifs sont organisés par des animateurs diplômés (Bafa) pour ce temps libre de 16h30 à 18h. De 16h50 à 17h20 : étude surveillée sur inscription, permettant aux élèves de se retrouver au calme pour faire leurs devoirs, lire, etc. Attention, ce temps n'est pas une aide aux devoirs, l'enfant est autonome, dans le cadre d'un groupe accompagné par un animateur.

**Tarifs selon quotient familial**

## Le soutien scolaire

L'aide personnalisée est assurée par les enseignants, après la classe. Des bénévoles et agents communaux pourront compléter ce soutien scolaire dans le cadre des Récréatives.



### Inscription

Service éducation, jeunesse et sport  
tél. : 04 76 63 33 42

Ce dispositif est agréé par la Direction départementale de la cohésion sociale et accompagné par la Caf de l'Isère.

**Réservations en ligne périscolaire et Centre de loisirs**  
sur l'**Espace famille** accessible depuis le site [ville-latronche.fr](http://ville-latronche.fr)



# Éducation en actions



## Le projet éducatif de territoire

(PEdT) a été mis en place dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires. Il est formalisé dans un document qui évolue au gré des objectifs définis par les parents, la Ville et les enseignants. Il guide les actions péri et extrascolaires sur la commune. Il s'appuie largement sur le Projet éducatif local (PEL) qui a posé les bases des objectifs et valeurs des actions éducatives sur la commune : accès pour tous aux loisirs, à l'éducation et aux sports, cohérence des actions entre les différents acteurs et dispositifs, continuité éducative entre les projets des écoles et les activités proposées hors temps scolaire. En somme, il vise l'action commune des acteurs éducatifs pour proposer une offre de qualité et complémentaire, à tous les enfants.

## L'éducation artistique et culturelle



La volonté de développer l'éveil artistique des enfants, source d'épanouissement personnel, porte la Ville et les directrices des deux groupes scolaires. L'ambition est de créer des projets harmonieux qui intègrent ce qu'ils apprennent à l'école d'une part, pendant les temps péri- et extrascolaires d'autre part, en s'appuyant notamment sur la programmation de la Faïencerie.

# La rentrée des parents



## Les représentants des parents d'élèves

Leur mandat est renouvelé chaque année lors des élections. Ils sont les porte-parole de l'ensemble des parents et ils siègent aux trois conseils d'écoles annuels (instance de concertation entre les enseignants, la municipalité et les parents).

## Les parents dans l'école

Les parents peuvent apporter leur soutien à la vie de l'école, lors de sorties, pour des animations ou des partages de compétences. Cette présence est un enrichissement pour tous. Elle doit s'inscrire dans un cadre précis, en accord avec les enseignants. En début d'année, il sera proposé aux parents volontaires de solliciter des agréments, organisés par l'Inspection académique et dispensés sur place.

## Lire et faire lire



Ce dispositif proposé par la Ligue de l'enseignement permet à des adultes volontaires de partager avec les enfants, à l'école, le plaisir de la lecture. Ils interviennent dans le temps scolaire à la demande des enseignants, ou sur le temps périscolaire.

## Les Sous des écoles

Ces associations soutiennent les projets scolaires en organisant des manifestations tout au long de l'année (carnaval, fête de l'école...).

**Renseignements : auprès des écoles**

# L'accompagnement aux fonctions parentales



## Le Point écoute famille

C'est un lieu d'écoute, de soutien et d'accompagnement aux familles tronchoises qui ont des interrogations au sujet de leur enfant (difficultés passagères, relationnelles, alimentaires...). Une professionnelle, formée aux problématiques liées à la parentalité, propose des entretiens individuels ou familiaux anonymes et gratuits.



**Prendre rendez-vous au 06 29 59 32 38**

## Le Café des parents

Lieu convivial pour les parents et enfants jusqu'à 10 ans, proposant des échanges, en présence d'un professionnel de l'enfance. Rendez-vous le mardi (hors vacances scolaires) de 16h30 à 18h30. Salle Clémencière Espace Doyen-Gosse.



**Renseignements : 06 29 59 32 38**

## L'Oasis

C'est un lieu de rencontre et d'échange pour les parents et les enfants de moins de 6 ans autour de professionnels de la petite enfance. Les parents peuvent se rencontrer, se poser, échanger et voir leur enfant évoluer dans un temps collectif. Il est ouvert le jeudi de 8h45 à 11h45 (hors vacances scolaires). Salle Clémencière Espace Doyen-Gosse.



**Renseignements : 06 29 59 32 38**

## Le Relais d'assistants maternels



Le Ram accompagne les familles en recherche d'un mode de garde pour leur(s) enfant(s), en accueil périscolaire (matin, midi, soir, mercredi).

**Renseignements : 04 76 63 38 30**